

Groupe enseignements et éducation artistiques — IGESR d'arts plastiques

MAJ décembre 2021

Note à l'intention des IA-IPR d'arts plastiques, des professeurs de l'enseignement de spécialité en arts plastiques, des professeurs d'arts plastiques membres des jurys du baccalauréat

**RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES RELATIVES À LA CONDUITE DE L'ÉVALUATION
POUR LA SESSION 2022 — PARTIE ÉCRITE**

1. Attention spécifique au contexte sanitaire et nécessaire bienveillance des jurys

Chaque session, l'évaluation de la partie écrite de l'épreuve terminale de l'enseignement de spécialité d'arts plastiques s'attache à prendre la mesure des acquis des élèves dans ce que permet d'apprécier une situation d'examen. C'est toujours un travail sérieux et fin, ancré dans la définition réglementaire de l'épreuve, encadré par un barème national, fondé sur des repères communs structurés par des outils réglés au sein de la collégialité des jurys.

Pour la session 2022, le contexte de la COVID-19 et les circonstances particulières de la continuité pédagogique depuis 2020 exigent une attention spécifique et la bienveillance des jurys. En outre, les nouvelles formes et les visées renouvelées des sujets, proposés pour la première fois aux élèves comme aux évaluateurs, imposent une nécessaire bienveillance. Cette session 2022, première pour ces nouvelles modalités, doit aussi être abordée comme une phase d'appropriation pour chacun des acteurs.

2. Recherche d'un meilleur équilibre entre compétences et connaissances mobilisées par le candidat

L'évaluation des copies, puis la notation qui en découle, reposent sur l'observation et l'appréciation des savoirs et des capacités mobilisés par chaque élève. Les récents programmes de l'enseignement de spécialité ont induit une actualisation des sujets autour de trois écrits de natures différentes. Ces sujets visent un meilleur équilibre ainsi qu'une articulation plus fine entre compétences, connaissances, culture. Il importe alors de ne pas focaliser l'évaluation sur la seule appréciation des références restituées, mais d'envisager également la manière dont l'élève traite une question, résout un problème, élabore une réflexion ou — pour la deuxième partie de l'épreuve — une proposition personnelle réfléchie et sous-tendue par chacun des sujets.

3. L'évaluation et la notation sont un travail intellectuel et éthique à conduire avec délicatesse

L'attribution de notes se conforme à des traditions scolaires partagées par tous les enseignements et à une obligation réglementaire (bulletins périodiques, livret scolaire, examen). Pour autant, cette obligation de notation ne prime pas sur la qualité de la démarche d'évaluation qui la précède. Celle-ci

est souvent le reflet global d'une synthèse de composantes plus subtiles que la seule visée de l'attribution de points « automatiquement » alloués à partir de l'ordonnement d'une grille chiffrée.

Le travail de l'évaluation d'acquis en arts ne se permute pas en notes par le seul jeu de conversions en points de compétences, de savoirs, de capacités observables isolément. Il s'agit — intellectuellement — de veiller à situer de la manière la plus juste possible différents acquis identifiables et reliés entre eux dont peut, plus ou moins, témoigner l'élève. Il est également question de prendre du recul pour — *in fine* — s'attacher — éthiquement — à identifier certains équilibres et décider de compensations possibles entre les différentes dimensions d'une copie. Pour l'évaluateur, dans la situation de l'examen, l'éthique engage à travailler en s'attachant à construire une vision la plus juste possible de ce que révèle la copie de l'élève.

4. Conduite de l'évaluation s'attachant donc, et en premier lieu, à « cerner » un profil

L'enjeu pour les évaluateurs consiste à repérer où se positionne l'élève au regard de niveaux de maîtrise de compétences, de connaissances, de culture pour traiter un sujet. Et ce, dans les diverses dimensions que ce sujet engage spécifiquement, mobilisant plus ou moins divers acquis (connaissances plasticiennes et culturelles, méthodes pour analyser et structurer une pensée, distance critique et recul réflexif, sensibilité à la création artistique, à sa diversité, à sa réception, etc.). C'est donc une **conduite de l'évaluation dite par profil**. Utilisée dans le cadre de l'examen, elle se relie avec l'esprit de l'évaluation formative travaillée dans le parcours de formation de l'élève au droit des indications des programmes. Au regard du contexte particulier de cette année scolaire, elle apparaît assez bien adaptée aux modulations et à la réflexion qui seront nécessaires dans la collégialité des jurys et sous l'égide des inspecteurs territoriaux.

5. Deux phases successives et complémentaires de l'évaluation

Au regard du contexte de la session 2022, on peut considérer que la conduite de l'évaluation fera se succéder deux grandes phases complémentaires, requérant l'une et l'autre un travail dense, précis et éthique :

- **D'abord**, l'analyse fine de la copie : il s'agit de cerner — au regard de ce que permettent une épreuve et la spécificité des sujets — un profil à partir de niveaux qualitatifs des compétences, de connaissances, de la culture dont a pu attester le candidat ;
- **Ensuite**, la prise de recul et un regard en surplomb pour raisonner une notation globale : l'attribution d'une note se fait au regard des constats de la première phase (*supra*) et notamment sur des repères définis et partagés dans la collégialité du jury. Ce travail s'appuie sur une méthode et des outils.

6. Nécessaire approche globale des copies dans le contexte de la session 2022

Ces deux grandes phases sont essentielles. C'est à l'issue, et en s'appuyant sur les constats faits, qu'il est possible de situer globalement une copie dans une échelle de notation en vigueur dans l'examen (de 0 à 20). L'échelle de notation est elle-même régulée collégialement au regard des caractéristiques d'une session. Sur ce point, il s'agit fréquemment, par exemple, d'identifier des difficultés massivement constatées sur le traitement d'un sujet ; de prendre en compte les indications fournies par la répartition des choix de sujets par les élèves ; de s'accorder finement sur la compréhension des contraintes liées à une épreuve ou aux consignes d'un sujet, etc. **Plus que jamais, cette approche pondérée et globale au sein des jurys, sous l'égide des IA-IPR, est nécessaire pour la session 2022.**

7. Outils communs nationaux et académiques

Il convient que chaque évaluateur dispose de différents outils correspondant à des usages spécifiques entre travaux colléiaux et conduites individuelles de l'évaluation :

- Un même **document de synthèse de l'évaluation** pour tous les jurys afin de positionner des acquis, outil également utile aux travaux d'harmonisation (**les IGESR d'arts plastiques proposent un support de référence¹**) ;
- Un **outil d'aide à l'analyse et l'évaluation des copies** que le jury élabore et/ou règle collégalement en fonction des sujets, au regard des compétences comme des connaissances concernées et que chacun utilise individuellement. Un tel document ne se confond pas avec le seul modèle d'une grille de notation dite critériée. Il peut, par exemple, relever d'un descripteur de paliers de compétences et/ou de connaissances, d'un répertoire ou d'un guide méthodologique, etc. Il gagnera à servir la démarche d'évaluation par profil et à ne pas être trop lourd, trop dense ou trop détaillé afin de garantir la fluidité du travail et des échanges entre évaluateurs. Il doit pouvoir être maîtrisé par tous les membres du jury (**c'est, en académie, le jury sous l'égide de l'inspection qui travaille la forme de cet outil**) ;
- *In fine*, une **trame réglant des repères communs pour situer et harmoniser la note globale** à l'issue de la conduite de l'évaluation par profil. Cette trame permet de vérifier la cohérence de la note globale et finale portée pour une copie au regard d'une typologie ouverte de grandes catégories de notes (**les IGESR d'arts plastiques fournissent un outil national²**).

¹ Fiche 2 : document de synthèse de la conduite de l'évaluation par profil

² Fiche 3 : échelle indicative d'ajustement de la notation globale